

CONSEIL DE QUARTIER « EST »

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 25/01/2016

Etaients présents :

Isabelle LABRY, Renaud BRAR, Daniel HUCHELOUP, Jean-Claude FERRET, Yves LACAUSTE, Alain LANIQUE, Damien METZLE, Bernard GAULUPEAU. Guillaume FOVEAU, Guillaume PASSARD

Etait excusé :

Aurélien DESQUESNES

Invités :

Nous avons une invitée sur cette réunion de rentrée
Madame Nathalie Brar-Chauveau, Adjointe en charge du Développement Economique, Emploi, Insertion professionnelle et des Déplacements

Ordre du jour :

- 1 – Présentation du projet de pistes cyclables sur la ville de Vélizy
- 2 - Comment relancer l'information sur les dates de permanence
- 3 - Point sur notre seconde permanence
- 4 - Point sur les questions/Réponses
- 5 - Projet Louvois
- 6 - Happy Vélizy
- 7 - Sécurité du quartier Est
- 8 – Manœuvres Pompiers dans le quartier Est
- 9 - Questions Diverses

Cette 6ème réunion du conseil de quartier N°5 Est de La Ville de Vélizy-Villacoublay s'est tenue le 25 janvier 2015 à 19h30 salle 101 à l'Ariane (1bis place de l'Europe à Vélizy-Villacoublay) sous la présidence de Isabelle LABRY présidente du conseil de quartier.

La fonction de secrétaire de séance est assurée par Renaud Brar, secrétaire du comité de quartier Est.

La présidente de séance souhaite la bienvenue à tout le monde et ouvre la réunion en présentant ses vœux à l'ensemble des membres.

1 – Présentation du projet de pistes Cyclables dans la ville de Vélizy

Nathalie Brar-Chauveau présente le travail effectué par la Mairie sur les circulations douces en concertation avec les associations de cyclistes de Vélizy.

La ville a adhéré en février 2015 à une association spécialisée sur les pistes cyclables de façon à mieux connaître les bonnes pratiques et usages des circulations douces ; et a travaillé avec les associations de cyclistes Véliziennes et a organisé des ateliers avec le PDIE (plan de déplacement inter-entreprises) d'Inovel pour identifier les points à améliorer et définir le schéma directeur.

Madame Brar-Chauveau, nous présente un power point reprenant le schéma directeur des pistes cyclables dans le Quartier Est et dans la ville. Le schéma directeur présente les pistes cyclables qui vont être réalisées à court terme (Villacoublay et traversée devant Robert Wagner vers avenue de Picardie), et les jonctions à moyen et long termes.

Le réseau de pistes existantes est de 7,4km mais reste très morcelé et sans connexion. La réflexion est de développer les pistes cyclables à l'attention des Véliziens et des salariés d'Inovel (qui utilisent le vélo pour se rendre à leur travail), de créer des liaisons inter-quartiers, notamment l'axe Est-Ouest et de prévoir les jonctions futures avec les pistes cyclables des villes voisines.

Concernant les autres moyens de déplacement, la ville a installé en fin d'année les 2 dernières stations Autolib (à la mairie et à Dautier). Il n'y a pas de prévision de station Vélib à Vélizy pour des questions techniques. Le Vélib est trop lourd pour monter la côte depuis Chaville.

Il est prévu 2 stations de parking de vélos sécurisées :

- 1 à la gare routière
- 1 à Wagner

La liaison cyclable depuis la mairie jusqu'à Inovel fait part des 2 zones prioritaires qui seront faites au 1^{er} trimestre 2016. La municipalité propose de mettre en place le double-sens cyclable rue de Villacoublay pour une période de test de 06 mois. Le double sens cycliste est la norme en France et notamment en ile de France ; Vélizy est une exception. Le double sens cyclable rue de Villacoublay permettra d'instaurer une zone de circulation apaisée car le double-sens cyclable est accompagné d'une réduction de la vitesse à 30km/h.

Dans la première partie de la rue, les vélos circuleront dans les 2 sens sur la route. Il convient de modifier le sens des places de stationnement devant la brasserie de la mairie, de façon à ce que les cyclistes et les conducteurs se voient dans leurs déplacements. La brasserie a été informée de ces changements.

A partir du babillard, les vélos (qui remonteront depuis Inovel) circuleront sur le trottoir dans une voie identifiée par du marquage au sol et séparée des piétons.

Début des travaux courant Février 2016. Pour commencer les tests au printemps.

Une signalétique spécifique et du marquage au sol seront effectués pour avertir les cyclistes, véhicules et piétons.

La mise en place de la piste cyclable rue de Villacoublay a pour objectifs de :

- Réduire les distances et durée des trajets
- Apporter une meilleure continuité et lisibilité des itinéraires
- Accroître la sécurité accrue (meilleure visibilité réciproque des protagonistes)

Questions du CQ et réponses renvoyées le 02 février :

***Est ce qu'il y aura un marquage pour la piste cyclable le long du Tram ?

- le marquage au sol sur la coulée verte n'est pas possible car celle-ci n'est pas éclairée ...

***Est-ce que le passage devant le 17 rue de Villacoublay n'est pas trop étroit ?

-la piste cyclable devant le restaurant St Ex sera matérialisée en peinture pour la partie en contre sens et sans marquage dans le sens de la circulation. C'est la solution permettant de ne pas impacter le stationnement.

***Comment sera gérée la piste cyclable devant l'immeuble en construction les tilleuls ?

La piste cyclable sera interrompue le long de la palissade des travaux des Tilleuls, puis sera finalisée dès enlèvement (prévu prochainement).

***Quid des bancs de la rue de Villacoublay ?

- Les bancs le long de la rue de Villacoublay seront reculés pour partie dans la pelouse, en prévoyant le revêtement de sol en dur

****Que devient l'aire de jeux supplémentaire rue de Villacoublay ?

- Le projet d'une aire de jeux supplémentaire rue de Villacoublay est toujours à l'étude. Il sera étudié au budget 2017.

- la demande de déplacement du panneau "30" devant la mairie a été transmise et est en attente de validation technique.

2 - Comment relancer l'information sur les dates de permanence

A la dernière permanence de janvier, le CQ a rencontré 1 personne.

Il faut donc relancer les affichettes une semaine avant la permanence dans l'ensemble des immeubles du CQ.

Suggestion du CQ : il faudrait mettre sur le site de la ville, les dates de permanence.

Trouver un moyen d'indiquer la salle pour orienter les gens qui ont du mal à trouver la salle.

Comment font les autres CQ pour communiquer et échanger ?

Il est fait remarqué que la Mairie a voulu faire quelque chose de bien en instaurant les Conseils de Quartier mais ne s'est donné aucun moyen pour communiquer le retour d'informations. En effet, aucun budget, comment procéder? On pourra tout imaginer pour se faire connaître, si les actions ne sont suivies d'aucunes informations, par manque de moyens, on passe à la fin pour des "guignols". C'est regrettable, le CQ a cru à ce moyen de sensibiliser les gens pour créer un esprit de partage, de responsabilité, de citoyenneté mais au final, tant par la lenteur du retour d'informations que les moyens de les diffuser, le résultat laisse un goût amer.

3 - Point sur les questions/Réponses

Le CQ se pose la question de savoir comment faire redescendre vers les habitants le retour aux questions.

Il est une nouvelle fois souligné les retards dans les réponses qui prennent plus d'un mois. Le CQ demande à ce que les réponses soient faites sous un mois.

La fibre Optique : cf retour lors de la réunion public de jeudi 28 janvier 2016 à la Mairie.

En annexe de ce compte rendu.

5 - Projet Louvois

Accès PMR : Pas de retour de la Mairie. Le CQ attend le retour.
Que devient le nouveau planning du projet ?

7 - Sécurité du quartier Est

Problème de visibilité sur la rue Rabourdin. Guillaume fait un schéma avec une proposition pour améliorer la visibilité ou la priorité.

Résidence La Plaine :

En annexe un dossier sur le délabrement des parkings souterrains de la résidence La plaine. Il y a un vrai risque.

8 – Manœuvres Pompiers dans le quartier Est

Des manœuvres des sapeurs pompiers de Vélizy sont effectuées dans l'immeuble désaffecté de l'école pagnol rue Exelmans.

Les pompiers utiliseront des fumées « froides » (sans feu) afin de reproduire les conditions d'un incendie dans un immeuble Vélizien.



9 - Questions Diverses

Une personne à mobilité réduite souhaite pouvoir avoir une place pour faire une dépose minute de son mari qui est handicapé et sortir son fauteuil roulant.

Proposition du CQ : Pourquoi ne pas donner un « bip » pour accéder au parking de Pagnol le temps de sortir le fauteuil roulant ?

La réunion s'est terminée à 22h30.

La prochaine réunion du CQ EST se tiendra 11 Avril 2016 à 19h30

→ Renaud fait la réservation de la Salle.